



- Légende**
- Zones et secteurs
 - Emplacements Réservés
 - Structures paysagères à conserver
 - Espaces boisés classés
 - Zone d'effet relative à la maîtrise de l'urbanisation de l'ouvrage GRTgaz
 - Linéaire de diversité commerciale
 - Tracé VTT à conserver
 - ★ Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination
 - ★ Bâtiments pouvant faire l'objet d'une restauration
 - ◆ Patrimoine bâti
 - Secteur soumis à une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) - Cf Document 3 du PLU

